

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

W. Lawrence Stevenson à George Geedon, terrain, Spruce, Cambronne, Joliet et Cohn, \$1,300. John Thomas Williams et als à George Geedon, terrain, Spruce, Cambronne, Joliet et Cohn, \$1,250. George Geedon à The Pine Grove Realty Co. Inc., 2 terrains, dans le même ileet que ci-dessus, \$2,550. Dr Jacob M. Malter et al à la Dixie Homestead Ass'n, terrain, Palmyre, Tonti, Miro et Cleveland, \$1,100. The Commercial Security Co. Ltd à Anselme Cassou, terrain, Miro, Ursulines, Tonti et St-Philippe, \$53,75. Third District Land Co. Ltd à la Quaker Realty Co. Ltd, terrain, Miro, Tonti, Touro et Bourbon, \$300. Mme Wm Walker Rousseaux à Adolph Spitzfaden Jr, terrain, Verret, Pelican, Elmire et Alix, \$3,000. Wm Walker Rousseaux à Adolph Spitzfaden Jr, portion, dans le même ileet que la propriété ci-dessus, \$100. Lakeview Land Co. à Sidney E. Trouard, 2 terrains, Wuerpel, Milne, Twiggs et Filmore, \$500. N. O. Land Co. à Sidney E. Trouard et Gabriel O. Correlles, 2 terrains, Boulevard West End, Brags, Frémont et Catina, \$500. Earle S. Newhouse à E. Conway Brown, portion, Sycamore, Short, Fern et Néron, \$2,650. French Market Homestead Ass'n à Samuel Vasselich, terrain, Franklin, Prieur, Lafayette et Johnson, \$3,800. American Homestead Co. à Mlle Jeanne Marie Brana, terrain, Villéré, Robertson, Annette et St-Bernard, \$1,000. Suc. Oneida Darsse à la American Homestead Co., terrain, Villéré, Robertson, Annette et St-Bernard, \$1,525. Interstate Land Co. Ltd à Meyer Samuel Dreifus, portion, Néron, Lowerline, Pine et Canal Calborne, \$6,000. Mlles Elizabeth J. et Ella G. McPeake à Joseph et John Cangelosi, terrain, Troisième, Quatrième, Laurel et Constance, \$1,800. Veuve Jean Baron à Mme Joseph H. Pujol, terrain, Gravier, Perdido, Calborne et Ste-Adeline, \$1,036.72. John Hayes à la Suburban Bldg and Loan Ass'n, portion, Patton, Calhoun, Constance et Parc Audubon, \$4,800. Acquéreur à Mlle Roberta

VENTES A L'ENCAN

Par ARTHUR H. DICKS. ANNONCE JUDICIAIRE PAUL VASQUEZ vs METROPOLITAN BUILDING CO. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,533 — Division A — Aux enchères par Arthur H. Dicks, contenu du bureau du Metropolitan Building Co., au 1010 Maison Blanche Building, à 11 heures à m., ainsi qu'une automobile et une motocyclette, au No. 437 rue Carondelet, à 10 h. a. m.; le tout le MARDI, 23 décembre 1913, en vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, en date du 21 novembre 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée et intitulée, le vendrai aux enchères publiques, la propriété ci-dessus décrite à savoir: Le contenu d'un bureau, comprenant

VENTES A L'ENCAN

des bureaux, des appareils électriques, des tables à dessin, des instruments, un coffre-fort, un perforateur pour chèques, des chaises, des tables, un bureau de machine à écrire, deux machines à écrire "Underwood", des tapis, des casiers à classer, un meuble de bureau, des rideaux de fenêtre, une porte en bois métallique, un casier de plans, un éventail de plafond, des boîtes à musique, etc. Egalement une automobile "Haynes" et une motocyclette "Harley Davidson". CONDITIONS — Comptant. ARTHUR H. DICKS, Encanteur, Bureau, 137 rue Carondelet, déc-11,14,21,23

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE. Mme Mildred O'Connor vs. Mme Mary Scheracke. PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 59,946 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à 11 h. du matin, la propriété suivante décrite à savoir: Un lot de meubles de maison, 1 lot de vaisselle, 1 machine à coudre de Singer, 1 lot d'outils, 1 lot d'ustensiles de cuisine, 1 lot de rideaux en dentelle, 1 lot de tableaux, 1 lot de livres, 1 lot de verrerie. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions — Comptant. P. McHILL, Constable, Première Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans. LYLE SAXON, Avocat pour le demandeur, nov-30—déc-4,11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de George Debroy. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,654 — Division E — Attendu que Mme Annie Smith et Walter Smith, son époux, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de George Debroy, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. G. KHANENBEHOER, Avocat, déc-19,13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Sarah D. Rose. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,688 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frontine C. Rose, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. MERRICK, GENSLER & SCHWARZ, Avocat, déc-30-13

AVIS AUX CREANCIERS

Avis Légal. In re Airless Tube Filter Company, receveur. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,688 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Commercial-Germania Trust and Savings Bank, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. HALL, MONROE & LEMANN, Avocats, déc-30-13

N. Benson et al, même propriété, \$3,500. Jules Jos. Villéré à Mme Geo. Wambsgans, 3 terrains, Villéré, Urquhart, Tupelo et Gordon, \$550. Teutonia Loan and Bldg Co. à Horace H. Newman, portion, Prieur, Johnson, Calhoun et propriété Foucher de Ciré, \$2,991.62. Mme Michael Donnelly à la Sixth District Bldg and Loan Ass'n, terrain, Constance, Magasin, Antoinette et Foucher, \$2,200. Acquéreur au vendeur, même propriété, \$1,600. Christian D. Rodick et Mme Jose Garrido à l'Enregistreur d'Aliénations, autorisation de canceler l'entente de vente, terrain, Orléans, St-Pierre, Marais et Villéré. Frank Palmisano à Wm R. Gilbert, portion, Pine, Lowerline, Birch et Green, \$5,500. James D. Fulton à Wm C. Stubbs, portion, St-Claude, St-Ferdinand, Remparts et Port, \$900. Quaker Realty Co. Ltd à la U. S. Land Co., 11 terrains, Mazant, Vertu, France et Dorangois, \$49,56. Elbert B. Harral à Jared A. Harral, terrain, Calhoun, St-Patrick, St-David et étendue Foucher, \$6,750.

bill Nelands allait remplacer celui proposé par les sénateurs Ransdell et Humphreys, a refusé de reconnaître la légalité de la mesure Newlands. Le comité a l'intention de laisser cette mesure de côté, jusqu'à ce qu'il soit certain que les avocats de cette réforme n'ont pas l'intention de l'employer pour supplanter la mesure, qui depuis des années a régi les appropriations destinées à l'entretien des rivières et des ports de l'Union.

LeNewlands bill devant le Sénat Les sénateurs refusent de reconnaître la légalité de cette mesure. Washington, 10 décembre. — Le comité du commerce du Sénat, considérant les rapports de la Nouvelle Orléans et d'autres endroits, tout le long de la vallée du Mississippi, disant que le

Succession de Mme Mary C. Forman. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,675 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary A. Flynn, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. JOS. A. LAUTENSCHLAGER, JR., Avocat, déc-11,13,20

ANNONCE JUDICIAIRE. Israel B. Rau vs. Mme Veuve M. Simon. PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No. 86,538 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cite pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le second district de cette ville, le SAMEDI, 20 décembre 1913, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir: Un aménagement de cinq pièces en osier, une perceuse, deux petites tables, un dessus de chaise, une armoire, un lavabo avec glace, une table de toilette avec glace, une table de toilette à glace, un buffet, un garde-manger, trois chaises, un fauteuil, et une chaise longue. Saisie dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, suivant l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. P. McHILL, Constable, Première Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans. JOS. A. GASEY, Avocat pour le demandeur, déc-10-15-20

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE. Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 Janvier 1914, d'une propriété aménagée, le 2 Janvier 1914, au n° 518 rue Tonti, entre St-Philippe et Dumaine. Félix J. Dreyfous vs. William Surgi. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,548 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Cour de la Paroisse, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 Janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros un et deux dans l'ité No. 254, borné par les rues Tonti, Miro, St-Philippe et Dumaine, et mesurant comme suit: lot un, trente pieds de face à la rue Tonti, soixante-huit pieds, une pouce et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine; soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot No. deux, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de large en arrière; et le lot No. deux, à trente pieds de face à la rue Tonti et soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No. un, soixante-dix-neuf pieds, cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté de la ligne, vers la rue St-Philippe, et trente-et-un pieds, six pouces, et quatre lignes de large en arrière. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions — Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOX, Sheriff Civil, Paroisse d'Orléans. A. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur, nov-20—déc-15,20-21-22

The Allenburys Foods. Une Bonne Partance dans la Vie. Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri en grandit plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, choisissez une nourriture qui remplace le meilleur lait humain. Allenburys Foods, aliment parfait pour l'ambigu du lait de vache non coupé n'est bonne à un enfant qu'à des sous de 6 mois. Les Allenburys Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement. Les 'Allenburys' Foods. NOURRITURE No 1. NOURRITURE No 2. NOURRITURE No 3. De la naissance à 3 mois. De 3 à 6 mois. De 6 mois à plus. Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement. ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL FRISCO LINES LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE) À SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. | Départ Shell Beach 4:10 P. M. 6:05 A. M. | Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky. SERVICE PAR MOTOR-CARS \$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains. Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.